

"Les pas chancelants"

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1927)**

Heft 47

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221401>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

permettaient de supporter vos péchés m'ont été dérobées...

Lè dzein retegnañt l'âo soclliô. On avâi oïu clioussî onna pudze!

— Mais, mes frères, cela ne se passera pas ainsi. Je le connais le voleur et je veux qu'il soit connu aux yeux de tous. Vous voyez ce bonnet, je vais le lui lancer à la tête. Il le recevra.

Min de brit. Crâio que se onna motse l'avâi eterni, on arâi pu l'ouère.

Adan, âo mâitè de clia tranquillità, on oût âo traisièmo banc, la fenna à Maquelhion que desâi à son hommo :

— Clinne-tè ! Maquelhion. Sarâi bin dein lo cas de tè l'accouhlî ! *Marc à Louis.*

Armorial des Communes vaudoises. — Par Th. Cornaz et F.-Th. Dubois. — Livraisons 15 et 16. — Éditions Spès, Lausanne.

Ces deux nouvelles livraisons de la belle publication héraldique vaudoise nous apportent les blasons des communes de Noville, Bayois, Ballaigues, Saint-Saphorin s. Morges, Roche, Mies, Seigneux, Thierrens, Pampigny, Ependes, Signy-Avenex, St-Cergue, Vufflens-le-Château, Penthalaz, Eclépens, Bussigny sur Oron, Bussigny sur Morges, Corcelles p. Concise, Montaubion-Chardonney, Valeyros sous Montagny, Grandevant, Begnins, Vugelles-la-Mothe, Vuillebaud, Sarnelens, Marchissy, Ballens, St-Livros, Dizy, Combrement-le-Petit, Peney, Vaugondry. L'Armorial totalise maintenant 256 armoiries communales. Au printemps prochain paraîtra une double ou une triple livraison qui achèvera vraisemblablement la publication commencée en 1922 de cette patriotique et pittoresque « suite en couleurs ».

SOLUTION ELEGANTE

UN avocat genevois, après de multiples démarches, avait été informé qu'il venait d'être enfin nommé chevalier d'un ordre excessivement exotique et qu'il eût à venir retirer son diplôme et sa croix chez le consul.

Au jour et à l'heure indiqués, il se présente. Le consul le reçoit avec empressement, le félicite chaleureusement de la si haute distinction si rarement octroyée qui..., que..., dont..., etc..., et finit par lui dire :

— Maintenant, je vais procéder à l'investiture, suivant les rites de l'Ordre. Mettez-vous à genoux sur ce coussin.

L'avocat s'agenouille. Le consul prononce quelques phrases dans la langue de son pays, puis il termine par ces mots en français :

— Je te crée chevalier.

Et il lui allonge sur la joue une petite tape.

Le nouveau chevalier se relève.

— C'est cinq cents francs, dit le consul.

L'avocat tire son portefeuille et y pince un billet de mille francs.

— Je n'ai que ce billet sur moi.

— Ah ! sapristi ! Et il n'y a pas la moindre monnaie au consulat ! fait l'investisseur.

Courte hésitation de part et d'autre... Mais le consul, brusquement, trouve une solution élégante :

— Allons, remettez-vous sur le coussin, cher maître, je vais vous créer officier, ça fera le compte.

LETTRÉ DE LA MI-NOVEMBRE

LES ducs de Savoie fondèrent dans le Pays de Vaud, une institution qui semble avoir été continuée pendant tout le temps de la domination bernoise : c'est le tir du Papegay.

Le Papegay était un oiseau en bois peint, monté au bout d'une perche sur lequel les miliciens exerçaient le tir au mousquet.

Le tir au Papegay donnait lieu à des réjouissances publiques ; il avait lieu, une fois l'an, au mois de mai, en présence du bailli ou de son lieutenant. Celui qui avait abattu l'oiseau était proclamé roi du Papegay. On le portait en triomphe dans la place, musique en tête, accompagné d'une nombreuse suite.

La commune lui offrait une collation de vin et de pâtisserie. Un certificat de royauté en due forme lui était remis, portant le cachet du bailli.

La royauté du Papegay n'était pas seulement honorifique, ni aussi éphémère qu'on pourrait le croire, des privilèges spéciaux y étaient attachés. LL. EE. accordaient 100 florins au roi, ou bien, si celui-ci le préférait, une exemption totale de tous droits de péages, de corvées, dans tout le Pays de Vaud et tous tributs redevables à LL. EE. pendant une année.

Ainsi, le goût du tir, chez les populations vaudoises à ses origines bien loin en arrière ; la maîtrise, à laquelle elles ont atteint, a ses racines dans des siècles de patients exercices.

Il existait, dans le Jorat, avant la grande guerre, une coutume que la grande guerre n'avait pas interrompue. C'était « le Tir des Jeunes » ; ceux-ci de 9 à 15 ans, à l'instar de leurs aînés, avaient un tir avec la « criée » des prix, le bal, une véritable abbaye. Comme je le dis plus haut, la guerre n'y avait rien changé ; les jeunes du Jorat brûlaient leur poudre, insouciant des coups de feu tragiques qui s'échangeaient à quelques kilomètres de nos frontières.

On ne trouve pas des cartouches dans le sabot d'un âne et les balles sont chères ; mais les Jeunes de Mézières, Carrouge, Cullayes et autres lieux savaient se tirer d'affaires.

Ils se déguisaient, allant de ferme en ferme, quêter des œufs que les ménagères leur donnaient en riant, et qu'ils vendaient. Le produit de cette vente et une cotisation d'un franc cinq centimes (cinq centimes pour les balles) assuraient l'achat des prix et des balles.

Chaque tireur avait droit à six coups avant la guerre ; quatre, pendant la guerre.

Suivons les péripéties du tir : A 1^h 15 heure de l'après-midi, les tireurs sont réunis dans un verger où siège le comité au complet : les trois aînés de la bande. Le président apporte le flobert et les balles, ainsi que des billets portant un chiffre qui sera le numéro d'ordre du tir. A une table s'installe le secrétaire qui notera les points.

Les « zigueres », terme local pour cibares, fournissent la cible : la zone dangereuse interdite est marquée par une « berclûre » appuyée à la table.

La fusillade est vive sous les arbres en fleurs : les poules familières se fauillent toujours parmi les enfants ; elles savent que là où ils sont, on fait de succulentes trouvailles de miettes. Mais, elles ignorent la berclûre, elles ne se doutent pas, les infortunées que ce beau jouet, qui brille dans la main des enfants, n'est pas inoffensif et qu'une poule a tout intérêt à se mettre hors de sa portée.

Le soir — à Mézières — au Lion d'Or a lieu la distribution des prix où dans la grande salle ceux-ci sont exposés.

Le premier prix a 58 points sur 60 ; il obtient, ce jour-là, une balance et une couronne de myosotis qu'il portera sur sa tête, même pendant le bal qui va suivre, mené par une musique à bouche, et où ensuite, elle circulera de tête en tête.

Les années passeront, les Jeunes familiarisés avec le flobert, depuis l'enfance, entreront dans les rangs des tireurs suisses.

Mme David Perret.

LE CANARD

Ce n'est pas à un canard qu'il faut apprendre à nager ; cette allusion transparente se dit fréquemment dans le langage courant, de même que plonger comme un canard, qui signifie s'esquiver, se soustraire, à un danger. On appelle canard privé l'homme qui est aposté pour en attirer ou pour en attraper d'autres.

Le mot canard est pris dans une nouvelle acception ; il s'appliquait autrefois à des imprimés que l'on criait dans la rue ; il désigne aujourd'hui un journal quelconque et comme souvent les nouvelles données par les feuilles publiques, sont fausses, on a dit un canard pour une fausse nouvelle ; donner du canard à quelqu'un, c'est l'abuser, lui en faire accroire.

Les canards l'ont bien passée est une locution fort employée pour parler d'une entreprise qu'il est facile de réaliser.

« Les Pas chancelants ». — Mme David Perret, à Chailly s. Lausanne, la fidèle collaboratrice du *Conteur Vaudois*, raconte dans le livre « Les Pas chancelants » sa jeunesse avec beaucoup d'humour et de véracité. Il y a de tout dans ce livre : des pages gaies surtout, des pages tristes aussi, des choses qui font rire et des choses qui font réfléchir. En le lisant, jeunes et vieux y trouveront un délassé et nos filles tout particulièrement pourront en faire leur livre de chevet en toute sécurité. « Les Pas chancelants » sont un cadeau tout trouvé, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

L'HOMME ANGUILE

L est ici, il est là, il est partout, il n'est nulle part ; le mouvement seul fait sa vie : c'est le papillon, l'abeille, le zéphyre, c'est tout ce qui voltige, tout ce qui ne s'arrête pas, tout ce qui s'agite sans cesse.

Est-il dans un salon, il croise de la cheminée aux tables de jeu, serpente à l'entour des chaises, feuillette un album, jette un regard sur des écrans, s'assied une minute, se lève, prend son chapeau, puis disparaît pour aller ailleurs recommencer son jeu séillant, turbulent, pétulant. La conversation n'a aucune prise sur son esprit mobile, aucun sujet ne peut le retenir ; il s'enfuit avant le dénouement d'une histoire, et rarement il assiste à l'exorde entier d'un discours.

Il a du vif-argent dans les jambes, une machine à vapeur sous les pieds. Au spectacle, il paraît dans chaque loge, on le voit à l'orchestre, il se trouve au parterre, on l'aperçoit dans les coulisses, et son œil se montre parfois au trou du rideau.

Dans la rue il aborde tout le monde et ne s'arrête avec personne ; on ne peut le retenir, il défie les meilleurs poignets. Son chien meurt de lassitude en s'étendant à le suivre, et ce misérable animal ne peut le perdre de vue une seule minute sous peine de le chercher une heure.

Vient-il vous voir, vous, son ami, il se jette dans vos bras, vous accable de caresses et de questions dont il n'attend pas les réponses, puis il décampe sans que vous sachiez où il est allé, ni où le prendre ; et, si par hasard vous le rencontrez, honteux de vous avoir quitté si brusquement, il vous dit en rougissant : « Ah ! mon cher, je vous cherchais. »

Sa vie est un *allegro* perpétuel ; il est composé de triples croches, et il ne sait ce que c'est que tenue, soupir ou point d'orgue. Ses visites sont semblables à des coups de feu ; il ne vous laisse pas le temps de le considérer, et vous le cherchez à sa place qu'il est déjà bien loin. C'est la musique du charlatan, l'éclair d'un orage, un changement de décoration à vue. Jamais on n'a pu faire son portrait, car il aurait fallu que le peintre le tirât au vol.

Il se peigne à plusieurs reprises, il se rase en cinq temps ; toute opération est trop longue pour qu'il puisse la faire de suite, et le sommeil seul a le droit exclusif de le fixer au lit.

Tel est à peu près l'homme anguille ; et, s'il entreprend la lecture de cet article, en conscience il ne pourra l'achever, si je l'allonge encore ; aussi je finis vite afin de ne pas l'impatisier.

Petit-Semm.

Le tragique quotidien. — Un jour, un homme alla consulter un docteur. Il se plaignait de souffrir d'une noire mélancolie ; la vie lui était à charge.

Le docteur l'examina et lui dit :

— Tout ce dont vous avez besoin, c'est de distractions. Essayez de lire un livre amusant ; ce serait, dans votre cas, la meilleure médecine.

Le malade secoua la tête ; le docteur reprit :

— Allez au théâtre, entendre des pièces comiques.

Le malade secoua de nouveau la tête d'un air découragé.

— Allons, il n'y a plus qu'une ressource, dit le docteur. Allez voir et entendre le clown qui vient d'arriver à Lausanne ; il paraît qu'il est du plus haut comique. Si cela ne secoue pas votre mélancolie, alors je n'ai plus rien à vous proposer !

— Ah ! dit le pauvre homme d'un ton navrant, c'est moi qui suis ce clown !

Leur rôle. — J'adore ça, les potins, mademoiselle Française, depuis trois ans que je suis concierge ici, j'ai fait divorcer onze locataires.